

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du jeudi 20 novembre 2025

Nbre de membres
en exercice : 11
Présents : 8
Représentés : 0
Votants : 8

Le vingt novembre deux mille vingt-cinq à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Malroy, dûment convoqué le 13 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Hervé GAUDÉ, Maire.

PRESENTS : MMES & MM. Hervé GAUDÉ, Anne SCHMITT, Henri POINSIGNON, Cédric BONFIGLIO, Aloyse CAISSUTTI, Serge GODARD, Baptiste REMY, Nadine WEBER

Excusés :

Absents : Jean-Denis MARTIN, Patrick CARMIER, Jenny FABBRI

Conseillers ayant donné pouvoir :

Secrétaire de Séance : Serge GODARD

DE_2025_036 : Décision modificative de crédits n° 2

Vu l'article L.1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° DE_2025_013 du 31 mars 2025 approuvant le budget primitif de la commune de Malroy,

RAPPORT POUR INFORMATION :

Sous réserve du respect des dispositions des articles L.1612-1, L.1612-9 et L.1612-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article	Désignation	Fonctionnement	
		Dépenses	Recettes
62878	Remboursement frais à des tiers	-26 000.00 €	
6215	Personnel affecté par la commune au GPF	+26 000.00 €	

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** la décision modificative n° 2 telle que présentée ci-dessus,

- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Pour copie certifiée conforme au registre

A Malroy, le 20 novembre 2025

Le Secrétaire de Séance,
Serge GODARD



Le Maire,
Hervé GAUDÉ



Date de transmission de l'acte: 24/11/2025
Date de réception de l'AR: 24/11/2025

057-215704388-DE_2025_036-DE
A G E D I